

Image not found or type unknown



la preuve en droit du commerce electronique

Par **kateviny**, le **09/02/2013 à 15:54**

Bonjour,pouvez vous,s'il vous plait,m'eclairer sur la preuve en droit du commerce electronique? En d'autres termes quels sont les moyens dont dispose un justiciable qui peuvent lui permettre d'etablir qu'un contrat a ete etabli,ce au vu du caractere virtuel des nouvelles technologies?
Merci